



**États financiers consolidés
résumés intermédiaires de
Groupe Alithya inc.**

Trimestres et périodes de neuf mois
clos les 31 décembre 2018 et 2017
(non audités)



TABLE DES MATIÈRES

États consolidés résumés des résultats intermédiaires	1
États consolidés résumés de la situation financière intermédiaires.....	2
États consolidés résumés des variations des capitaux propres intermédiaires.....	3
États consolidés résumés du résultat global intermédiaires	4
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie intermédiaires	5
Notes complémentaires trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017.....	6
1. Lois applicables et nature des activités	6
2. Regroupement d'entreprises et placement privé	6
3. Résumé des principales méthodes comptables	9
4. Immobilisations incorporelles.....	14
5. Goodwill	14
6. Capital-actions et dividendes.....	14
7. Résultat par action	20
8. Renseignements complémentaires sur la perte consolidée	21
9. Charges financières.....	21
10. Parties liées	21
11. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie.....	22
12. Marge de crédit et dette à long terme.....	22
13. Engagements.....	22
14. Informations sectorielles et géographiques	23
15. Événement postérieur.....	23

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audités)	Notes	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
		2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Revenus	3	58 168	40 406	136 835	118 829
Coût des revenus	3	41 622	30 839	103 150	93 365
Marge brute		16 546	9 567	33 685	25 464
Charges d'exploitation					
Charges de vente, générales et administratives	8	16 546	8 017	33 123	22 201
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises		3 178	-	5 226	779
Amortissement des immobilisations corporelles		238	217	656	651
Amortissement des immobilisations incorporelles		2 445	1 418	5 429	4 254
Opérations de change		57	(1)	3	52
		22 464	9 651	44 437	27 937
		(5 918)	(84)	(10 752)	(2 473)
Résultat d'exploitation					
Charges financières	9	542	514	1 619	1 519
Résultat avant impôts		(6 460)	(598)	(12 371)	(3 992)
Charge (recouvrement) d'impôts					
Exigibles		216	6	648	42
Différés		(1 250)	(31)	(3 274)	(209)
		(1 034)	(25)	(2 626)	(167)
Résultat net pour la période		(5 426)	(573)	(9 745)	(3 825)
Résultat de base et dilué par action	7	(0.12)	(0.02)	(0.30)	(0.15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRES

Au		31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens) (non audités)</i>		2018	2018
	Notes	\$	\$
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		15 447	14 465
Débiteurs et autres créances		61 843	33 762
Impôts à recouvrer		1 689	765
Travaux en cours		7 303	6 884
Crédits d'impôt à recevoir		2 279	7 794
Charges payées d'avance		2 761	767
		96 322	64 437
<i>Actifs non courants</i>			
Liquidités soumises à des restrictions		2 153	2 124
Immobilisations corporelles		2 394	1 821
Immobilisations incorporelles	4	51 107	15 149
Actifs d'impôts différés		2 843	632
Goodwill	5	83 159	31 712
		237 978	115 875
Passifs et capitaux propres			
<i>Passifs courants</i>			
Marge de crédit	12	18 385	24 066
Créditeurs et charges à payer		48 732	35 872
Provisions		154	929
Revenus différés		5 946	2 017
Tranche courante de la dette à long terme		1 000	2 956
		74 217	65 840
<i>Passifs non courants</i>			
Dettes à long terme	12	2 728	15 619
Passifs d'impôts différés		5 373	2 234
Incitatifs à la location différés		165	156
		82 483	83 849
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	6	186 291	54 251
Déficit		(36 381)	(23 927)
Cumul des autres éléments du résultat global		3 515	558
Surplus d'apport		2 070	1 144
		155 495	32 026
		237 978	115 875
Regroupement d'entreprises	2		
Engagements et événement postérieur	13, 15		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions) (non audités)

	Notes	Actions en circulation	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018		25 951 311	54 251	(23 927)	558	1 144	32 026
Résultat net pour la période		-	-	(9 745)	-	-	(9 745)
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidés		-	-	-	2 957	-	2 957
<i>Résultat global total pour l'exercice</i>		-	-	(9 745)	2 957	-	(6 788)
Rémunération fondée sur des actions	6	-	-	-	-	354	354
Émissions d'actions de catégorie A	6	12 191 433	52 812	-	-	-	52 812
Émissions d'actions de catégorie AA	6	68 615	309	-	-	-	309
Rachat d'actions de catégorie A et prime de remboursement connexe		(95 970)	(252)	(180)	-	-	(432)
Dividendes		-	-	(2 529)	-	-	(2 529)
Échange d'actions dans le cadre de l'opération :	6						
Échange d'actions d'Alithya d'auparavant pour des actions d'Alithya		(38 115 389)	(107 928)	-	-	-	(107 928)
Émissions d'actions de catégorie A d'Alithya		30 946 405	104 413	-	-	-	104 413
Émissions d'actions de catégorie B d'Alithya		7 168 984	3 515	-	-	-	3 515
Émissions d'actions lors de l'acquisition d'entreprises	2, 6	17 458 348	78 364	-	-	572	78 936
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	6	-	807	-	-	-	807
<i>Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires</i>		29 622 426	132 040	(2 709)	-	926	130 257
Solde au 31 décembre 2018		55 573 737	186 291	(36 381)	3 515	2 070	155 495
Solde au 31 mars 2017		24 601 490	49 384	(16 738)	(137)	859	33 368
Résultat net pour la période		-	-	(3 825)	-	-	(3 825)
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidés		-	-	-	158	-	158
<i>Résultat global total pour l'exercice</i>		-	-	(3 825)	158	-	(3 667)
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	-	215	215
Émissions d'actions de catégorie A		75 991	288	-	-	-	288
Émissions d'actions de catégorie A lors de l'acquisition d'entreprises		1 146 707	1 425	-	-	-	1 425
Émissions d'actions de catégorie A à la suite de l'exercice d'options		2 500	8	-	-	-	8
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises		-	2 105	-	-	-	2 105
Rachat d'actions de catégorie A et prime de remboursement connexe		(143 845)	(379)	35	-	-	(344)
<i>Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires</i>		1 081 353	3 447	35	-	215	3 697
Solde au 31 décembre 2017		25 682 843	52 831	(20 528)	21	1 074	33 398

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL INTERMÉDIAIRES

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Résultat net pour la période	(5 426)	(573)	(9 745)	(3 825)
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net</i>				
Écart de conversion cumulatif relatif à la consolidation de la filiale étrangère, après déduction des impôts	3 268	56	3 515	21
	<u>3 268</u>	<u>56</u>	<u>3 515</u>	<u>21</u>
Résultat global pour la période	<u>(2 158)</u>	<u>(517)</u>	<u>(6 230)</u>	<u>(3 804)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRES

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Notes	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
		2018	2017	2018	2017
		\$		\$	
Activités d'exploitation					
Résultat net pour la période		(5 426)	(573)	(9 745)	(3 825)
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement		2 683	1 635	6 085	4 905
Amortissement des charges financières	9	103	5	133	19
Amortissement des incitatifs à la location différés		(18)	(18)	(52)	402
Rémunération fondée sur des actions	6	634	941	1 582	3 136
Capitalisation des intérêts au titre des soldes d'achat à payer	9	58	58	174	174
Impôts différés		(1 250)	(31)	(3 274)	(209)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	11	(6 504)	2 766	(7 561)	(4 659)
		<u>(4 294)</u>	<u>5 356</u>	<u>(2 913)</u>	<u>3 768</u>
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation		(9 720)	4 783	(12 658)	(57)
Activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(381)	(37)	(700)	(283)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(426)	(787)	(558)	(1 264)
Variation des liquidités soumises à des restrictions		(11)	(8)	(29)	(2 116)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		24 869	-	24 869	(13 396)
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'investissement		24 051	(832)	23 582	(17 059)
Activités de financement					
Prélèvement sur (remboursement de) la marge de crédit		(14 386)	2 998	(22 162)	19 834
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes		-	-	2 678	-
Remboursement de la dette à long terme		(14 876)	-	(17 832)	-
Rachat d'actions	6	(432)	(325)	(432)	(379)
Dividendes	2, 6	(23 972)	-	(23 972)	-
Émissions d'actions, déduction faite des coûts d'émission d'actions	2, 6	50 047	8	50 047	8
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités de financement		(3 619)	2 681	(11 673)	19 463
Effet de la fluctuation des taux de change		1 986	-	1 731	-
Variation nette de la trésorerie		12 698	6 632	982	2 347
Trésorerie au début de la période		2 749	4 284	14 465	8 569
Trésorerie à la fin de la période		15 447	10 916	15 447	10 916
Montants payés en trésorerie (inclus dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation) :					
Intérêts payés		347	370	1 264	1 140
Impôts payés		110	101	305	512

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (« Alithya » ou la « Société ») (anciennement 9374-8572 Québec Inc.) a été constitué en société le 8 mars 2018 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). La Société est issue de la fusion (note 2) entre Alithya Canada Inc. (anciennement Groupe Alithya Inc.) (« Alithya d'auparavant »), constituée le 2 avril 1992 en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui s'intitule dorénavant *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), Alithya USA Inc. (anciennement Edgewater Technology Inc.) (« Edgewater »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, qui était auparavant cotée en bourse (NASDAQ Global Market) et 9374-8572 Delaware Inc. (la « filiale américaine fusionnée »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware et une filiale en propriété exclusive de la Société. À l'ouverture des marchés le 2 novembre 2018, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A de la Société ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

La Société offre des services de consultation novateurs dans le secteur des technologies de l'information. Ces services comprennent l'intégration de systèmes et des services de recrutement stratégique et d'experts, principalement dans les domaines des finances, du transport, des télécommunications, de la santé, de l'énergie, du secteur public et des marchés verticaux de la vente au détail.

Le siège social de la Société est situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2400, à Montréal (Québec).

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ

Aperçu

Le 15 mars 2018, la Société, Alithya d'auparavant, Edgewater et la filiale américaine fusionnée ont conclu une convention d'arrangement, modifiée les 10 septembre 2018 et 17 octobre 2018 (la « convention d'arrangement »).

Le 1^{er} novembre 2018, conformément aux modalités de la convention d'arrangement, i) la Société a acquis Alithya d'auparavant par voie d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (l'« arrangement ») et ii) la filiale américaine fusionnée a fusionné avec Edgewater et a été intégrée à Edgewater, pour faire d'Edgewater la société restante (la « fusion »). L'arrangement et la fusion pris dans leur ensemble sont appelés l'« opération » dans le présent document. L'opération permet à Alithya de poursuivre sa croissance et la diversification de ses services aux États-Unis, notamment les services en stratégie, en technologies de Microsoft et Oracle et en solutions personnalisées.

En contrepartie de l'arrangement, les anciens actionnaires d'Alithya d'auparavant ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Alithya d'auparavant (les « actions ordinaires d'Alithya d'auparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une action à droit de vote subalterne de catégorie A nouvellement émise de la Société (les « actions à droit de vote subalterne ») et, pour chaque action à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant (les « actions à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une action à droit de vote multiple de catégorie B nouvellement émise de la Société (les « actions à droit de vote multiple »). En contrepartie de la fusion, les anciens actionnaires d'Edgewater ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Edgewater (les « actions ordinaires d'Edgewater ») détenue immédiatement avant l'opération, 1,1918 action à droit de vote subalterne de la Société.

Après la réalisation de l'opération, les anciens actionnaires d'Alithya d'auparavant et d'Edgewater sont devenus actionnaires de la Société. De plus, Alithya d'auparavant et Edgewater sont devenues des filiales en propriété exclusive de la Société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

En ce qui a trait à l'opération, conformément aux modalités de la convention d'arrangement, Edgewater a déclaré un dividende exceptionnel équivalant à 1,15 \$ US l'action, soit environ 22 100 000 \$ (16 840 000 \$ US), au total, en espèces, aux actionnaires d'Edgewater inscrits immédiatement avant la date de clôture de l'opération. En outre, le prix d'exercice des options sur actions d'Edgewater en cours, immédiatement avant la date de clôture de l'opération, a été réduit d'un montant de 1,15 \$ US l'option.

L'opération a été approuvée par les actionnaires d'Alithya d'auparavant et par les actionnaires d'Edgewater, respectivement, le 25 octobre 2018 et le 29 octobre 2018.

Le 30 octobre 2018, Alithya d'auparavant a conclu un placement privé au titre duquel un total de 11 736 055 reçus de souscription ont été émis au prix de 4,50 \$ par reçu de souscription (le « placement »). Chaque reçu de souscription a été converti automatiquement en une action ordinaire d'Alithya d'auparavant immédiatement avant la clôture de l'opération et échangé par la suite pour une action à droit de vote subalterne de la Société, conformément à la convention d'arrangement. Le produit net du placement a été affecté à la réduction de la dette, au financement des projets de croissance future et aux fins générales de l'entreprise.

Répartition du prix d'acquisition

Aux fins de l'opération, Alithya d'auparavant est considérée comme l'acquéreuse d'Edgewater, étant donné que la Société a été constituée uniquement en vue de l'émission d'instruments de capitaux propres pour donner effet à l'opération. Une fois l'opération réalisée, les actionnaires d'Alithya d'auparavant sont par ailleurs devenus détenteurs de la majorité des actions à droit de vote de la Société. Puisque Edgewater satisfaisait à la définition d'entreprise, l'opération a pu être traitée comme un regroupement d'entreprises. Comme Alithya d'auparavant était considérée comme l'acquéreuse, les états financiers sont présentés comme si Alithya d'auparavant avait poursuivi ses activités. Par conséquent, les chiffres de la période précédente présentés dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont ceux d'Alithya d'auparavant. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur au moment de la clôture de l'opération, soit le 1er novembre 2018.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation indépendante. Si de nouveaux renseignements sur des faits et circonstances qui existaient à la date de l'opération étaient obtenus à l'intérieur de un an de la date de l'acquisition et que ces nouveaux renseignements entraînaient des ajustements aux montants ci-après ou révélaient des provisions supplémentaires pour des conditions qui existaient à la date de l'opération, la juste valeur serait alors révisée.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes qui s'élèvent respectivement à environ 1 881 872 \$ et à 3 929 908 \$. Ces coûts ont été comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises. Les coûts liés à l'émission d'actions au titre du placement privé pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018, qui se sont chiffrés à 2 764 885 \$, ont été comptabilisés en capitaux propres à titre de coûts d'émission d'actions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

	\$
Trésorerie	24 869
Débiteurs et autres créances	28 500
Impôts à recouvrer	1 770
Travaux en cours	1 741
Charges payées d'avance	1 076
Actifs courants	57 956
Immobilisations corporelles	510
Immobilisations incorporelles	39 410
Goodwill	49 491
Total des actifs acquis	147 367
Marge de crédit	15 749
Créditeurs et charges à payer	22 032
Dividendes à payer	22 108
Revenus différés	3 751
Passifs courants	63 640
Incitatifs à la location différés	64
Passifs d'impôts différés	4 727
Total des passifs pris en charge	68 431
Actifs nets acquis	78 936

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration d'Edgewater dans les activités existantes de la Société.

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie principale de contrepartie transférée :

	\$
Émission de 17 458 348 actions (note 6)	78 364
Paievements fondés sur des actions	572
	78 936

Le prix du reçu de souscription émis dans le cadre du placement privé déterminé avec des tiers investisseurs de 4,50 \$ par reçu de souscription peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur des actions émises.

Après la clôture de l'opération, les options sur actions émises et en circulation d'Edgewater ont été échangées (note 6) en options sur actions de la Société et ont été réputées avoir été émises à titre de contrepartie dans l'opération. La juste valeur des options sur actions a été évaluée à 572 000 \$ selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, en tenant compte des hypothèses suivantes :

Hypothèses moyennes pondérées

Cours de l'action	4,94 \$
Prix d'exercice	Entre 3,52 \$ et 7,61 \$
Taux d'intérêt sans risque	Entre 1,72 % et 2,37 %
Volatilité prévue*	30 %
Rendement en dividende	-
Durée prévue de l'option (en années)	Entre 0,04 et 3,19

* Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

Les activités d'Edgewater ont généré approximativement des revenus de 18 048 000 \$, une marge brute de 7 386 000 \$ et des pertes de 2 313 000 \$ pour la Société pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2018, sauf en ce qui concerne l'incidence de l'application d'IFRS 15 et d'IFRS 9. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

De plus, elles ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités d'Alithya.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

L'information financière contenue dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société est présentée en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère. L'information a été établie selon IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui, selon les IFRS, doivent être présentées dans les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires le 13 février 2019.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont les mêmes que celles ayant été appliquées dans les derniers états financiers annuels consolidés audités.

COMPTABILISATION DES REVENUS, DES TRAVAUX EN COURS ET DES REVENUS DIFFÉRÉS

Alithya tire des revenus principalement de la prestation de services de consultation dans le secteur des technologies de l'information, notamment de l'implantation de systèmes et de stratégies. Ces services sont fournis aux termes d'accords assortis de différents mécanismes de tarification.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Pour déterminer si des revenus doivent être comptabilisés ou non, la Société applique ces cinq étapes :

- identification du contrat conclu avec un client;
- identification des obligations de prestation;
- détermination du prix de transaction;
- affectation du prix de transaction aux obligations de prestations
- comptabilisation des revenus lorsque les obligations de prestation sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Le prix de transaction total pour un contrat est réparti entre les différentes obligations de prestation en fonction de leur prix de vente spécifique. Les revenus sont comptabilisés soit à un moment précis ou progressivement lorsque la Société a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) les obligations de prestation en transférant les biens ou les services promis à ses clients.

La Société comptabilise les passifs aux termes de contrats à titre de contrepartie reçue relativement à des obligations de prestation non remplies et présente ces montants à titre d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De plus, elle utilise une méthode semblable lorsqu'elle remplit des obligations de prestation avant de recevoir une contrepartie : elle comptabilise alors un actif aux termes d'un contrat ou une créance dans l'état de la situation financière, selon si un facteur autre que l'écoulement du temps est requis ou non avant que la contrepartie soit exigible.

Certains des accords conclus par la Société peuvent comprendre des dispositions sur l'acceptation de clients. Chaque disposition est analysée afin de déterminer si le processus de génération du profit est terminé lorsque le service est offert. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation officielle du client pour comptabiliser les revenus, à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Certains critères analysés comprennent notamment l'expérience antérieure avec des types d'accords similaires, que les dispositions d'acceptation soient propres au client ou incluses dans tous les accords, la durée de l'échéance d'acceptation et l'expérience antérieure avec le client en question.

Accords fondés sur le temps et les ressources – Les revenus tirés des services de consultation et des implantations de systèmes aux termes d'accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés progressivement, à mesure que la prestation des services a lieu.

Accords à prix forfaitaire – Les revenus de consultation et d'implantation de systèmes aux termes d'accords à prix forfaitaire dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement sur la durée du service. La Société se sert principalement des coûts de main-d'œuvre et des heures de travail pour évaluer l'avancement menant à la réalisation. Cette méthode s'appuie sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou du total des heures de travail attendues pour l'achèvement du service, estimations qui sont comparées aux coûts de main-d'œuvre engagés ou aux heures de travail effectuées jusqu'à ce jour en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus gagnés jusqu'à ce jour. La direction analyse régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou des heures de travail attendues. Si le résultat d'un accord ne peut pas être estimé de façon fiable, les revenus sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts relatifs à l'accord engagés dont le recouvrement est probable.

Travaux en cours et revenus différés – Les montants comptabilisés à titre d'excédent des revenus par rapport aux factures sont classés comme des travaux en cours. Les montants reçus avant la prestation des services sont classés comme des revenus différés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Accords fondés sur une provision d'honoraires – Le client verse des honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de soutien). Les revenus tirés de ces accords sont constatés au fil du temps (au moyen d'une méthode d'entrée fondée sur les heures). La comptabilisation des revenus au fil du temps est fondée sur le fait que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services fournis.

Pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus – Des pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus peuvent survenir en raison de coûts supplémentaires liés au contrat qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. Les pertes au titre de contrats sont évaluées au montant de l'excédent du total des coûts estimatifs par rapport au total des revenus estimatifs tirés du contrat. Les pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est probable qu'une perte sera subie. La perte attendue est tout d'abord portée en diminution des coûts connexes capitalisés liés au contrat, le cas échéant. L'excédent est ensuite comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer et les autres passifs non courants. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Les revenus tirés des logiciels proviennent de la revente de certains logiciels de série de tiers fournisseurs et de l'entretien. La majorité des logiciels vendus par la Société sont livrés par voie électronique. Pour les logiciels livrés par voie électronique, la Société considère qu'il y a transfert de contrôle lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire lorsque le client prend possession des données électroniques sur son équipement informatique), ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseur et le service d'entretien sont comptabilisés sur une base nette. Les logiciels créés par la Société et l'entretien associé sont présentés sur une base brute, mais ils sont négligeables pour toutes les périodes présentées.

Les revenus tirés des logiciels de tiers fournisseurs et des services d'entretien sont constatés au moment de la livraison du logiciel, puisque la garantie et l'entretien connexes sont assurés par le fournisseur principal du logiciel et non par la Société.

La Société conclut des accords comportant plusieurs obligations d'exécution qui comprennent habituellement des logiciels, des services de soutien (ou d'entretien) après la signature de l'accord et des services de consultation. Aux termes des accords qui comportent plusieurs obligations d'exécution, le prix de transaction est attribué à chaque obligation d'exécution en fonction d'un prix de vente distinct relatif. La Société a déterminé le prix de vente distinct pour chacune des obligations d'exécution dans le cadre de l'évaluation des accords comportant plusieurs obligations d'exécution. La Société a établi un prix de vente distinct pour les services de consultation en fonction d'un taux horaire fixe et uniforme pour les transactions distinctes. La Société a établi un prix de vente distinct pour les logiciels au moyen de prix de vente uniformes pour les composants logiciels. La Société a établi un prix de vente distinct pour l'entretien en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La Société a adopté la norme à compter du 1^{er} avril 2018 de façon rétrospective en comptabilisant l'effet de l'application initiale de la présente norme au début de la première période à être présentée. En outre, la Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification visant à ce que la présente norme ne soit pas appliquée aux contrats achevés avant l'ouverture de la première période à être présentée ou le 1^{er} avril 2017, ainsi que les mesures de simplification liées aux modifications de contrat (les contrats ayant subi des modifications avant le 1^{er} avril 2017 sont en cours d'évaluation).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Pour la Société, l'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence principalement sur sa méthode de présentation de l'information sur ses services de paie. Au lieu de présenter un montant brut, elle présente un montant net conformément aux nouveaux critères visant à déterminer si, lors de ces transactions, la Société agit pour son propre compte ou à titre de mandataire.

Le tableau suivant résume l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017. L'adoption n'a eu aucune incidence sur l'état de la situation financière consolidé résumé intermédiaire au 31 mars 2018 ni sur les tableaux des flux de trésorerie et les états du résultat global consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2017 ni sur le résultat net de la Société.

Trimestre clos le 31 décembre 2017			
	Présenté précédemment	Ajustements	Solde après adoption d'IFRS 15
	\$	\$	\$
Revenus	53 761	13 355	40 406
Coût des revenus	(44 194)	(13 355)	(30 839)

Période de neuf mois close le 31 décembre 2017			
	Présenté précédemment	Ajustements	Solde après adoption d'IFRS 15
	\$	\$	\$
Revenus	157 723	38 894	118 829
Coût des revenus	(132 259)	(38 894)	(93 365)

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme établit les obligations de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace [IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation](#).

IFRS 9 vient simplifier le classement d'un actif financier, dorénavant classé soit au coût amorti ou à la juste valeur, plutôt que dans plusieurs catégories, tel qu'IAS 39 le permettait. La méthode prescrite par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés aux actifs financiers. La norme fournit également d'autres directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

IFRS 9 remplace le modèle de « pertes subies » d'IAS 39 par un modèle de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs liés à des contrats et aux placements dans des instruments de créance à la juste valeur des autres éléments du résultat global, mais pas aux placements dans des instruments de capitaux propres. Selon IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées avant par rapport à ce qui est indiqué dans IAS 39.

IFRS 9 comporte de nouvelles exigences relativement à l'application de la comptabilité de couverture. Ces nouvelles exigences cherchent à adapter davantage la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques de la Société en augmentant le nombre d'éléments couverts et d'instruments de couverture admissibles et en introduisant une approche plus fondée sur des principes pour évaluer l'efficacité de la couverture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La Société a adopté la nouvelle norme à compter du 1^{er} avril 2018, ce qui a eu peu d'incidence sur l'information présentée par la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DES NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié **IFRS 16 – Contrats de location** afin d'établir les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des contrats de location pour les deux parties. Cette norme élimine la notion de contrat de location-exploitation et exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation liée à un contrat de location à l'état de la situation financière pour tous les contrats de location, sauf pour les contrats de location à court terme et dont les biens sont de faible valeur. La norme annule et remplace **IAS 17 – Contrats de location** et d'autres interprétations relatives aux contrats de location. La Société appliquera la norme à compter du 1^{er} avril 2019. Une application anticipée est permise pour les entités qui appliquent déjà **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**. La Société n'a pas encore évalué entièrement l'incidence de cette norme. Elle ne peut donc pas fournir de renseignements quantifiés à cet égard. Cependant, elle a entrepris les démarches suivantes pour en déterminer les conséquences :

- examen complet de toutes les ententes afin d'évaluer si d'autres contrats seront considérés comme des contrats de location selon la nouvelle définition de ce terme dans IFRS 16;
- décision quant aux dispositions transitoires à adopter : application rétrospective complète ou partielle (ce qui signifie que les données comparatives n'auront pas à être retraitées). L'application partielle offre également un allègement optionnel en ce qui concerne la réévaluation des contrats en vigueur afin de déterminer s'ils constituent un contrat de location ou s'ils en contiennent, ainsi que d'autres allègements. Le choix de la mesure de simplification à adopter est important, car cette décision n'est prise qu'une seule fois;
- évaluation des informations fournies à l'heure actuelle sur les contrats de location-exploitation actuels, car elles constitueront vraisemblablement le fondement des montants à capitaliser à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation;
- vérification des mesures optionnelles de simplification de la comptabilisation à sa disposition et décision quant à leur application;
- évaluation des informations supplémentaires à fournir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au	31 décembre 2018					31 mars 2018		
	Relations clients	Logiciels	Appellation commerciale	Ententes de non-concurrence	Total	Relations clients	Logiciels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût	28 348	1 256	-	-	29 604	22 708	190	22 898
Acquisitions au moyen d'achats	426	-	-	-	426	-	65	65
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	26 701	-	12 398	311	39 410	5 640	18	5 658
Acquisitions générées à l'interne	-	99	-	-	99	-	896	896
Écart de conversion	948	-	492	12	1 452	-	87	87
Sous-total	56 423	1 355	12 890	323	70 991	28 348	1 256	29 604
Cumul des amortissements	14 203	252	-	-	14 455	8 598	133	8 731
Amortissement	5 108	290	-	31	5 429	5 605	119	5 724
Sous-total	19 311	542	-	31	19 884	14 203	252	14 455
Valeur comptable nette	37 112	813	12 890	292	51 107	14 145	1 004	15 149

5. GOODWILL

Au	31 décembre 2018				
	Canada	ADT	France	Alithya USA	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Début de la période	19 808	9 794	1 463	-	31 065
Acquisition d'entreprises	-	-	-	49 491	49 491
Écart de conversion	-	-	641	1 962	2 603
Valeur comptable nette	19 808	9 794	2 104	51 453	83 159

Au	31 mars 2018				
	Canada	ADT	France	Alithya USA	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Début de la période	19 808	-	1 463	-	21 271
Acquisition d'entreprises	-	9 794	-	-	9 794
Écart de conversion	-	-	647	-	647
Valeur comptable nette	19 808	9 794	2 110	-	31 712

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES

Le 30 octobre 2018, la Société a modifié ses statuts afin de créer un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et un nombre illimité d'actions privilégiées. Par ailleurs, la seule action ordinaire émise précédemment pour une contrepartie en espèces de 1,00 \$ a été annulée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

CAPITAL AUTORISÉ

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang sur toute autre catégorie de rang inférieur aux actions privilégiées, aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A et aux actions à droit de vote multiple de catégorie B quant au versement de dividendes, au remboursement de capital et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, à proportions égales à l'ensemble des autres séries, convertibles en actions de toute autre catégorie ou échangeables contre des actions de toute autre catégorie.

Actions à droit de vote subalterne de catégorie A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions à droit de vote multiple de catégorie B quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée.

Actions à droit de vote multiple de catégorie B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions à droit de vote subalterne de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie A, convertibles au décès du porteur, sous réserve des droits contractuels de premier refus, à raison d'une action à droit de vote multiple de catégorie B contre une action à droit de vote subalterne de catégorie A.

CAPITAL ÉMIS

En raison des restrictions imposées à la Société dans le cadre de l'opération, il a été établi qu'Alithya d'auparavant n'était pas en mesure d'émettre ou de racheter équitablement des titres de son capital-actions ni d'en déterminer la juste valeur marchande. Comme il a été réalisé avec de tiers investisseurs, le placement privé (note 2) peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur marchande des actions au cours de 4,50 \$ par action. Le 31 octobre, immédiatement avant l'opération (note 2), Alithya d'auparavant a réalisé les opérations suivantes afin de régler les obligations quant aux actions en circulation, au cours de 4,50 \$ par action, soit le cours du placement privé :

- Les dividendes accumulés sur les actions de catégorie K et les actions de catégorie L ont été déclarés et versés au moyen de l'émission de respectivement 103 704 et 44 444 actions de catégorie A, respectivement d'une valeur attribuée de 466 667 \$ et 200 000 \$ au total;
- 68 615 actions de catégorie AA et 307 230 actions de catégorie A ont été émises relativement au règlement des obligations pour un montant de respectivement 308 769 \$ et de 1 382 036 \$, aux fins de rémunération d'employés, de services professionnels offerts et du régime d'achat d'actions des employés;
- Le rachat de 95 970 actions de catégorie A d'anciens employés, ayant une valeur attribuée de 251 615 \$ au total, pour une contrepartie en espèces totale de 431 752 \$, la différence donnant lieu à une prime au rachat d'actions de 180 137 \$ étant inscrite au déficit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Alithya d'auparavant a également réalisé les opérations suivantes :

- Le 31 octobre 2018, les dividendes accumulés sur les actions de catégorie J ont été déclarés et versés en espèces pour un montant total de 1 864 383 \$.
- Dans le cadre du placement privé (note 2), 11 736 055 actions de catégorie A d'Alithya d'auparavant ont été émises pour une contrepartie en espèces de 52 812 248 \$. La Société a engagé des coûts d'émission d'actions d'un montant de 2 764 885 \$.
- Au 31 mars 2018, les arrrages de dividendes totalisaient 1 571 233 \$ sur les actions de catégorie J, 385 000 \$ sur les actions de catégorie K et 165 000 \$ sur les actions de catégorie L.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2018 au 1^{er} novembre 2018, les actions de catégorie A et les actions de catégorie AA d'Alithya d'auparavant ont évolué comme suit :

	Catégorie A		Catégorie AA	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture (solde d'Alithya d'auparavant)	12 009 378	30 948	7 100 369	3 206
Émises relativement aux dividendes et à la rémunération des employés	455 378	2 051	68 615	309
Émises dans le cadre du placement privé	11 736 055	50 761	-	-
Rachat	(95 970)	(252)	-	-
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	-	807	-	-
Solde de clôture	24 104 841	84 315	7 168 984	3 515

Les actions d'Alithya d'auparavant suivantes ont été annulées et automatiquement converties à raison d'une action pour une action à droit de vote subalterne de catégorie A et d'une action à droit de vote multiple de catégorie B de la Société.

	Catégorie A		Catégorie B	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
A	24 104 841	84 315	-	-
A-CRCD	1 773 212	5 250	-	-
A-IQ	1 637 204	4 847	-	-
AA	-	-	7 168 984	3 515
J	1 742 342	5 000	-	-
K	1 182 164	3 500	-	-
L	506 642	1 500	-	-
Solde de clôture avant l'acquisition d'entreprises	30 946 405	104 412	7 168 984	3 515
Actions de catégorie A émises lors du regroupement d'entreprises (note 2)	17 458 348	78 364	-	-
Solde de clôture	48 404 753	182 776	7 168 984	3 515

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Au 31 décembre 2018 et au 31 mars 2018, le capital-actions émis de la Société et d'Alithya d'auparavant, respectivement, s'établissait comme suit :

Catégorie d'actions	31 décembre 2018		31 mars 2018	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Catégorie A	48 404 753	182 776	-	-
Catégorie B	7 168 984	3 515	-	-
A	-	-	12 009 378	30 948
A-CRCD	-	-	1 773 212	5 250
A-IQ	-	-	1 637 204	4 847
AA	-	-	7 100 369	3 206
J	-	-	1 742 342	5 000
K	-	-	1 182 164	3 500
L	-	-	506 642	1 500
Solde de clôture	55 573 737	186 291	25 951 311	54 251

Par ailleurs, avant la clôture de l'opération, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (Alithya Digital Technology Corporation (« ADT »), auparavant Systemware Innovation Corporation), des actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits furent acquis pendant la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'élève à 611 190 \$;
- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (Pro2p), les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits furent acquis pendant la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 s'élève à 195 313 \$;

Régime d'achat d'actions

Conformément à la convention d'arrangement, tous les droits de chaque participant au régime d'achat d'actions des employés d'Alithya d'auparavant ont été annulés en échange de droits pratiquement équivalents aux termes du régime d'achat d'actions d'Alithya adopté par la Société le 31 octobre 2018.

Le 1^{er} novembre 2018, tous les droits de chaque participant au régime d'achat d'actions des employés d'Alithya d'auparavant ont été annulés en échange de droits équivalents aux termes du régime d'achat d'actions d'Alithya.

Aux termes du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant en actions équivalant à la cotisation de base de l'employé, allant de 1 % à 3,5 %, selon le poste occupé par l'employé. L'employé peut effectuer des cotisations supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant total, incluant les cotisations de base, correspondant à 10 % de son salaire brut annuel. La Société ne verse toutefois pas de cotisations de contrepartie à l'égard de ces cotisations supplémentaires. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne sur le marché libre au nom des employés par l'intermédiaire de la TSX ou du NASDAQ. La charge liée aux cotisations de la Société est comptabilisée au titre de la rémunération fondée sur des actions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Régime d'options sur actions

Conformément à la convention d'arrangement, chaque option d'achat d'une action ordinaire d'Alithya d'auparavant ou d'une action ordinaire à droit de vote multiple d'Alithya d'auparavant, acquise ou non, qui était en circulation immédiatement avant l'opération a été échangée, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables à ces options immédiatement avant l'opération, pour respectivement de nouvelles options de la Société pouvant être levées pour obtenir des actions à droit de vote subalterne de la Société et des actions à droit de vote multiple de la Société. En outre, chaque option d'achat d'une action ordinaire d'Edgewater aux termes du régime incitatif d'Edgewater, acquise ou non, qui était en circulation immédiatement avant l'opération a été échangée, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables immédiatement avant l'opération, pour une option visant à acquérir 1,1918 action à droit de vote subalterne de la Société, conformément au régime incitatif de celle-ci.

Aux termes du régime incitatif à long terme (le « régime »), le conseil d'administration (le « conseil ») peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Le conseil fixe le prix d'exercice au moment de l'octroi de l'option, lequel prix d'exercice doit dans tous les cas ne pas être inférieur au cours de clôture le plus élevé de ces actions à la TSX ou au NASDAQ le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'octroi. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis, conformément à la convention écrite applicable conclue par le participant et la Société, laquelle convention peut inclure des conditions d'acquisition fondées sur le rendement. L'acquisition des droits se fait généralement quatre ans après la date de l'octroi des options et ces droits peuvent être exercés au plus tard au dixième anniversaire de la date de l'octroi, sauf en cas de décès, d'invalidité, de départ à la retraite ou de cessation d'emploi. Le régime limite, à tout moment au cours d'une période de un an, le nombre d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émis aux termes du régime à 10 % du nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options pour chaque période indiquée :

Période close le	31 décembre 2018		31 mars 2018	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde d'ouverture	1 296 660	2,66	1 040 160	2,36
Attribuées	660 000	4,50	314 000	3,80
Émission réputée d'options de remplacement au regroupement d'entreprises (note 2)	910 452	5,28	-	-
Confisquées	(43 500)	3,73	(55 000)	3,12
Levées	-	-	(2 500)	2,21
Solde de clôture	2 823 612	3,92	1 296 660	2,66
Options pouvant être levées à la clôture de la période	1 605 262	3,68	788 160	2,15

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération, Alithya a émis au total 660 000 options visant l'achat de 660 000 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, au prix d'exercice de 4,50 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Aucune option n'a été levée au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2018.

Les tableaux suivants résument le nombre d'options sur actions en cours, leur prix d'exercice par devise et leur durée moyenne pondérée à courir, en années :

Au	31 décembre 2018			31 mars 2018		
Prix d'exercice	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années		
\$						
1,90	363 160	2,75	363 160	4,50		
1,92	100 000	4,93	100 000	4,50		
2,21	115 000	5,42	115 000	6,00		
2,46	100 000	4,25	100 000	5,00		
2,87	120 000	6,68	120 000	7,00		
2,96	188 500	7,27	192 000	8,00		
3,29	4 000	7,92	4 000	8,70		
3,80	262 500	8,44	302 500	9,16		
4,50	660 000	9,84	-	-		
	1 913 160		1 296 660			

Au	31 décembre 2018		
Prix d'exercice, par fourchette (\$ US)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années	
\$			
1,99	93 027	3,18	
De 2,26 à 3,20	259 265	3,82	
De 3,86 à 4,45	97 728	8,05	
De 4,59 à 4,85	198 832	5,36	
De 4,90 à 5,45	261 600	6,97	
	910 452		

Droits différés à la valeur d'actions

Aux termes du régime, le conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut octroyer des droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les DDVA sont réglés à la date à laquelle le prévoit la convention écrite applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant. Si la convention n'établit pas une date de règlement, ils sont réglés le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération, un total de 25 928 DDVA pleinement acquises avaient été octroyés à huit administrateurs qui ne faisaient pas partie de la direction, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, pour une juste valeur de 4,50 \$ par DDVA, soit une juste valeur totale de 116 667 \$. Ce montant a été comptabilisé au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Les DDVA sont réglés le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions d'Alithya attribuées à des employés au cours de la période, la charge de rémunération connexe comptabilisée et les hypothèses utilisées pour déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions, selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, s'établissent comme suit :

Période close le	31 décembre	
	2018	2017
Charge de rémunération liée aux options attribuées	59	215
Nombre d'options sur actions attribuées	660 000	314 000
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,54	1,50
Juste valeur totale des options attribuées	1 018	470
Hypothèses moyennes pondérées		
Cours de l'action	4,50 \$	3,80 \$
Prix d'exercice	4,50 \$	3,80 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,42 %	1,07 %
Volatilité prévue*	30 %	35 %
Rendement en dividende	-	-
Durée prévue de l'option (en années)	6,1	7,5
Conditions d'acquisition des droits – écoulement du temps (en années)	3,25	3,00

* Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2018 et 2017 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Régime d'options sur actions	114	74	236	215
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	134	121	421	287
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	269	596	807	2 105
Droits différés à la valeur d'actions	117	-	118	-
Primes à la direction et autre rémunération à payer	-	150	-	529
	634	941	1 582	3 136

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du trimestre clos (45 270 284 en 2018; 25 704 411 en 2017) et de la période de neuf mois close (32 437 974 en 2018; 25 678 902 en 2017). Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'effet dilutif qu'auraient les options sur actions si elles étaient levées ou converties en actions ordinaires à la dernière des dates suivantes : à l'ouverture de la période ou au moment de leur émission.

Les options sur actions mentionnées à la note 6 ne sont pas comprises dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que ces options sur actions auraient un effet antidilutif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

8. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LA PERTE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur les résultats consolidés :

Période close le	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Coûts de rémunération des employés	37 946	21 427	79 651	62 500
Charges de vente	6 965	2 199	12 779	6 509
Charges générales et administratives	9 581	5 818	20 344	15 692

9. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent comme suit :

Période close le	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	80	280	563	835
Intérêts et frais de financement	301	171	749	491
Amortissement des charges financières	103	5	133	19
Capitalisation des intérêts au titre des soldes d'achat à payer	58	58	174	174
	542	514	1 619	1 519

10. PARTIES LIÉES

OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES ACTIONNAIRES

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu les opérations suivantes avec les actionnaires exerçant une influence notable et disposait des soldes suivants :

Période close le	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Revenus	10 388	11 402	32 198	34 766

* Un des actionnaires exerçant une influence notable s'est engagé à verser des montants minimaux de revenus et de BAIIA pour une période de quatre ans se terminant en juillet 2020, laquelle pourrait être prolongée jusqu'à juillet 2021 selon certaines conditions. Dans le cas où les montants minimaux ne seraient pas versés, l'actionnaire en question, conjointement avec un autre actionnaire, rembourserait à Alithya un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 millions de dollars.

Au	31 décembre	31 mars
	2018	2018
	\$	\$
Emprunt	-	1 956
Débiteurs et autres créances	10 105	9 842
Créditeurs et charges à payer	27	132

Les opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant contractuel de la contrepartie établi et accepté par les parties liées. Les autres charges conclues avec des actionnaires exerçant une influence notable comprennent des avantages au personnel et des frais de communication. Toutefois, ces montants n'étaient pas importants.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

Période close le	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs et autres créances	1 959	8 408	1 497	(2 657)
Impôts à recouvrer	620	238	919	(94)
Travaux en cours	(1 667)	(222)	1 391	(1 205)
Crédits d'impôt à recevoir	(905)	(939)	515	(2 518)
Charges payées d'avance	(935)	(172)	(883)	(138)
Créditeurs et charges à payer	(6 284)	(4 803)	(10 255)	1 056
Revenus différés	708	256	30	897
Provisions	-	-	(775)	-
	(6 504)	2 766	(7 561)	(4 659)

12. MARGE DE CRÉDIT ET DETTE À LONG TERME

Alithya est assujettie à des clauses restrictives financières aux termes de ses facilités de crédit (note 15), lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. Au 31 décembre 2018, la Société se conformait à ses clauses restrictives financières.

Au 31 décembre 2018, le remboursement au titre de la marge de crédit s'élevait à environ 13 474 000 \$ US.

13. ENGAGEMENTS

Contrat de location-exploitation

En plus des engagements présentés dans les derniers états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2018, au cours du trimestre clos le 31 décembre 2018, la Société a conclu des contrats de location à long terme relativement à la location de ses installations, dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à environ 11 210 000 \$, ce qui inclus un montant de 2 506 000 \$ US.

Période close le	31 décembre 2018	
	Total	\$ US
2019	243	178
2020	934	579
2021	1 325	324
2022	1 409	335
2023	1 409	335
Par la suite	5 890	755
	11 210	2 506

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

14. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES

La Société a examiné ses activités et, à la lumière des renseignements reçus périodiquement par les décideurs, elle a conclu qu'elle n'avait qu'un seul secteur isolable.

Le tableau suivant présente le total des revenus externes par emplacement géographique :

Revenus par emplacement géographique

Période close le	Trimestres clos les 31 décembre				Périodes de neuf mois closes le 31 décembre			
	2018		2017		2018		2017	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Canada	37 731	64,9 %	37 557	92,9 %	110 544	80,8 %	111 278	93,6 %
É.-U.	16 415	28,2 %	-	-	16 415	12,0 %	-	-
Europe	4 022	6,9 %	2 849	7,1 %	9 876	7,2 %	7 551	6,4 %
	58 168	100,0 %	40 406	100,0 %	136 835	100,0 %	118 829	100,0 %

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette totale des actifs non courants de la Société par emplacement géographique :

Actifs non courants par emplacement géographique

Au	31 décembre		31 mars	
	2018		2018	
	\$	%	\$	%
Canada	41 732	30,5 %	46 824	96,2 %
É.-U.	92 289	67,5 %	-	-
Europe	2 639	2,0 %	1 858	3,8 %
	136 660	100,0 %	48 682	100,0 %

Les revenus attribuables à un client se sont chiffrés à environ 7 395 000 \$ et les revenus attribuables à deux autres clients se sont chiffrés à environ 13 514 000 \$ pour les trimestres clos les 31 décembre 2018 et 2017, respectivement, et les revenus attribuables aux deux autres clients se sont chiffrés à environ 39 352 000 \$ et à 38 739 000 \$ pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2018 et 2017.

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Facilité de crédit

Le 22 janvier 2019, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 60 000 000 \$, qui remplace sa facilité précédente. Les prélèvements sur la facilité peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains, et la facilité est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), d'acceptations bancaires et de lettres de crédit pouvant aller jusqu'à 2 500 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) (non audités)

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (SUITE)

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,00 % à 0,75 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge applicable allant de 1,00 % à 2,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

À titre de garantie pour la facilité de crédit, la Société a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité des actifs, à l'exclusion de l'équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement lié aux crédits d'impôt remboursable, d'un maximum de 7 500 000 \$. Conformément aux modalités de la convention, la Société est tenue de satisfaire certaines clauses restrictives financières. La facilité de crédit vient à échéance en 2022 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires de un an, au gré du prêteur.